



2022

30 ET 31  
MAI

# MAÎTRISER LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : MARCHÉ, CGU, ABONDEMENTS...

Derrière l'appli « Mon compte formation » se cache une réglementation inédite. Tous les acteurs impliqués dans le déploiement du compte personnel de formation (CPF) sont concernés. Que l'on exerce dans un organisme de formation, une entreprise, un Opco, un opérateur CEP... Cette formation est indispensable pour sécuriser sa relation avec la Caisse des dépôts, acteur pivot de ce dispositif.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- > S'approprier les règles qui régissent le marché du compte personnel de formation (CPF)
- > Positionner son offre de formation en intégrant les mécanismes d'abondement
- > Identifier ses engagements contractuels vis-à-vis de ses cocontractants dans le cadre des conditions générales d'utilisation (CGU)
- > Prévenir le contrôle de service fait

## PROGRAMME

### SE REPÉRER DANS LE MARCHÉ DU CPF

- > Conditions de référencement de son offre de formation dans la « place de marché CPF »
- > Régulation du marché par la refondation du système des certifications professionnelles (RNCP-RS)
- > Articulation avec les autres marchés de la formation

### FIXER LE BON PRIX EN DISTINGUANT « MONÉTISATION », « ALIMENTATION » ET « ABONDEMENT » DU CPF

- > Monétisation du stock d'heures CPF et DIF
- > Mode d'alimentation du compte CPF en euros
- > Articulation avec le compte engagement citoyen (CEC) et le compte personnel de prévention (C2P)
- > Abondements correctifs et abondements volontaires : les différents scénarii et les cofinanceurs potentiels

### INTÉGRER LES CGU DE LA CAISSE DES DÉPÔTS DANS SES PROCESSUS

- > Délais et procédures à respecter
- > Engagements contractuels vis-à-vis de la Caisse des dépôts et périmètre des responsabilités
- > Facturation, paiement et contrôle de « service fait »
- > Sanctions et risques de contentieux

JOUR 1	INTERSESSION	JOUR 2	
			<b>7H</b>
2h30	2h	2h30	
9h-11h30		9h-11h30	

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)  
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés  
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage

 7 heures sur 2 jours

€ 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

 De 3 à 12 personnes maximum

## PUBLIC

Toute personne concernée par le marché du CPF, qu'elle exerce dans un organisme de formation, une entreprise, un Opco, un opérateur CEP...

## PRÉREQUIS

Aucun. Il est conseillé de connaître les fondamentaux du secteur de la formation ou d'avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

## MOYENS TECHNIQUES

Les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Zoom. Une assistance technique est assurée par Centre Inffo

## INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

## MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

